



## SECRETARIAT EXECUTIF



Programme Majeur Politique de  
Gestion des Ressources Naturelles

Programme de travail 2003

Juillet 2002

## SOMMAIRE

<b>SIGLES &amp; ABREVIATIONS</b>	<b>2</b>
<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>2. RAPPEL DES AXES D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU PM-GRN POUR LA PERIODE 2002-2004</b>	<b>5</b>
<b>2.1 OBJECTIF spécifique 2002-2004</b>	<b>5</b>
<b>2.2. Résultats attendus de l'exécution du plan triennal 2002-2004</b>	<b>5</b>
<b>2.3. Axes d'intervention pour la période 2002-2004</b>	<b>5</b>
<b>2.3.1 Résultat 1</b>	<b>5</b>
<b>2.3.2 Résultat 2</b>	<b>6</b>
<b>2.3.3 Résultat 3</b>	<b>6</b>
<b>2.3.4 Résultat 4</b>	<b>6</b>
<b>2.3.5 Résultat 5</b>	<b>6</b>
<b>2.4. Les activités à entreprendre</b>	<b>6</b>
<b>2.4.1 Activités de coordination du PM-GRN</b>	<b>6</b>
<b>2.4.2. Les activités à entreprendre pour atteindre le Résultat 1</b>	<b>7</b>
<b>2.4.3. Les activités à entreprendre pour atteindre le Résultat 2</b>	<b>8</b>
<b>2.4.4. Les activités à entreprendre pour atteindre le Résultat 3</b>	<b>8</b>
<b>2.4.5. Les activités à entreprendre pour atteindre le Résultat 4</b>	<b>9</b>
<b>2.4.6. Les activités à entreprendre pour atteindre le Résultat 5</b>	<b>10</b>
<b>3. Plan d'opérations 2003</b>	<b>11</b>
<b>3.1 Les activités par centre d'opération</b>	<b>11</b>
<b>3.1.1 Coordination du programme</b>	<b>11</b>
<b>3.1.2 Résultat n°1</b>	<b>12</b>
<b>3.1.3 Mise en œuvre de l'Initiative « Environnement Mondial et Lutte contre la désertification – IREMLCD ».</b>	<b>13</b>
<b>3.1.4 Résultat n°2</b>	<b>13</b>
<b>3.1.5 Résultat n°3</b>	<b>14</b>
<b>3.1.6 Résultat n°4</b>	<b>15</b>
<b>3.1.7 Résultat n°5</b>	<b>16</b>
<b>3.2. Plan d'opérations 2003</b>	<b>16</b>
<b>3.3. Moyens nécessaires pour la mise en œuvre du programme de travail</b>	<b>30</b>
<b>3.3.1. Moyens humains</b>	<b>30</b>
<b>3.3.2. Moyens financiers</b>	<b>30</b>

*Annexe 1 : Récapitulatif des coûts directs de mise en œuvre des activités du programme* **31**

## SIGLES & ABREVIATIONS

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AGRHYMET	Centre Régional d'Agro-Hydro-Météorologie du CILSS
AO	Afrique de l'Ouest
ARD	Associated Rural Development, Inc
AT	Assistants Techniques
CCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDB	Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique
CDG	Centre de Gestion
CDR	Comité Directeur Régional
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CGPMP	Coordonnateur Général des Programmes Majeurs Politiques
CIC	Cellule d'Information et de Communication
CILSS	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CMA/AOC	Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
CMAE	Conférence Ministérielle Africain pour l'Environnement
CNC	Cadre National de Concertation
CONACILSS	Correspondant National du CILSS
COP	Conference of Parties
CR	Croix Rouge
CRAT	Centre Régional Africain de Technologie
CRP	Comité Régional de Pilotage
CRS	Coordonnateur Réflexion Stratégique
CSLCP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CSRC	Comité Sous-Régional de Coordination
CSSA	Cadre stratégique de Sécurité Alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté
CTG	Comité Technique et de Gestion
CTR	Cellule Technique Régionale
CU	Chef d'Unité
ECOWAS	Economic Community Of West African States
ED	Energie domestique
ENR	Energies Nouvelles et Renouvelables
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FED	Fonds Européen de Développement
FEM	Fonds pour l'environnement Mondial
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FERAP	Projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agricoles et Alimentaires
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GT	Groupe Thématique (dans le cadre du PASR)
IGDF	Indicateur de Gestion durable des Forêts
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
IREMLCD	Initiative Régionale Environnement Mondial et Lutte Contre la Désertification
LCD	Lutte contre la Désertification
LCP	Lutte Contre la Pauvreté
LTC	Land Tenure Center
MAE	Ministère des Affaires Etrangères
ME	Ministère de l'Environnement
MIFRAC	Mission Française d'Appui au CILSS
MM	Mécanisme Mondial (Mécanisme de facilitation de la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de la CCD)
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OFS	Observatoire du Foncier du Sénégal
OFT	Observatoire du Foncier du Tchad
ONC	Organe National de Coordination de la CCD
PADLOS	Projet d'Appui au Développement Local au Sahel
PAN	Plan d'Action National
PASR	Pan d'Action Sous-Régional
PCP	Projet de Communication Participative
PF/CCD ou	
PFN/CCD	Points focaux nationaux de la CCD
PFP	Plate Forme des Paysans du Sahel
PMPSA	Programme Majeur de Sécurité Alimentaire
PMPGRN	Programme Majeur Politique de Gestion des Ressources Naturelles
PMT	Programme Majeur Technique (Programme du Centre AGRHYMET et de l'Institut du Sahel – 2 institutions spécialisées du CILSS)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE/UNEP	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PREDAS	Programme Régional de promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel
PREGEC	Projet de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
PROCELOS	Projet de Promotion des Céréales Locales au Sahel
PRORES	Projet de Réflexion Stratégique
PRRD	Programme de Restructuration et de Relance Durable du CILSS
PRS	Programme Régional Solaire
REFESA	Réseau des Femmes Sahéliennes
ROPA	Réseau des Organisations de Producteurs Ouest Africains
RPMP	Responsable de Programme Majeur Politique
SA	Sécurité Alimentaire
SAV	Service Après Vente
SE	Secrétaire Exécutif
SE/CCD	Secrétariat Exécutif de la CCD
SED	Stratégie d'énergie domestique
SISEI/AO	Système d'information et de Suivi de l'Environnement par Internet en Afrique de l'Ouest
SP/CONACILSS	Secrétaires Permanents des Comités Nationaux CILSS
TDR	Termes de Référence
UCR	Unité de Coordination Régionale
UASP	Unité d'Appui aux Stratégies et Politiques en GRN
UDL	Unité de Développement Local
UEMOA	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
UNCCD ou CCD	Convention to Combat Desertification
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UO	Unité Opérationnel
UPADS	Unité d'Appui à la Promotion de l'Agriculture Productive et Durable au Sahel
UPPME	Unité de Promotion des Micros, Petites et Moyennes Entreprises Locales
USAID	Agence des Etats Unies pour le Développement International
USE	Unité de Suivi-Evaluation
UNSO	Bureau de Lutte Contre la Désertification
USPA	Unité d'Appui aux Stratégies et Politiques de Sécurité Alimentaire

## 1. INTRODUCTION

Le présent document expose les activités prévues pour être entreprises en 2003 au niveau du Programme Majeur Politique Gestion des Ressources Naturelles (**PMGRN**). Le programme qu'il matérialise constitue une étape supplémentaire dans la mise en œuvre du plan triennal 2002-2004 adopté par le Conseil des Ministres du CILSS en sa session de janvier 2002. Il a pour objet de mettre davantage en exergue la lisibilité des actions du CILSS en 2003 en vue de faciliter la mobilisation des ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre du programme annuel de travail.

Elaboré en concertation avec le Programme Majeur Politique Sécurité Alimentaire et la Coordination Générale des Programmes Majeurs Politiques, ce document servira de grille commune de lecture des activités de GRN au niveau du site de Ouagadougou et constituera ainsi, à la fin de l'année, une base d'appréciation et d'évaluation des performances de l'institution dans ce domaine.

L'élaboration du document a suivi une démarche méthodologique marquée par les étapes principales suivantes :

- d'abord la préparation de documents de base au niveau de chacune des unités opérationnelles du PM, les activités ainsi proposées se fondant sur les prescriptions du plan triennal 2002-2004 et tenant compte des orientations données à ce sujet par le Conseil de Direction tenu en juin 2002 ;
- ensuite, une retraite des cadres à Bobo-Dioulasso a permis d'examiner, d'amender et de mettre en cohérence les propositions des unités opérationnelles et de procéder au choix définitif des activités à mener par le PMGRN. Ce choix s'est opéré sur la base des critères suivants :
  - ✓ la cohérence de l'activité avec le mandat du CILSS,
  - ✓ la nécessité impérative de clôturer l'activité en 2004 (horizon de planifications triennale et décennale), sauf pour les « programmes opérationnels » (PRS2, PREDAS) qui disposent d'une programmation technique et budgétaire allant au delà de cette limite,
  - ✓ avoir une relation avec des processus porteurs en cours,
  - ✓ avoir la possibilité, à travers l'activité, d'influer sur les décisions politiques des Etats en matière de GRN ou sur le cours des événements dans ce domaine,
  - ✓ la pérennité assurée par les utilisateurs,
  - ✓ la subsidiarité par rapport à d'autres démembrements du CILSS et par rapport au pays,
  - ✓ la disponibilité des ressources financières et humaines nécessaires à l'exécution de l'activité ;
- enfin, toujours à l'occasion de la retraite de Bobo, des séances de travail entre les deux PMP et la Coordination Générale a permis de dégager des éléments de synergie d'ensemble dans les interventions des équipes du Secrétariat Exécutif.

Dans un premier temps le document rappelle les axes d'orientation stratégique du PMGRN pour la période du plan triennal actuellement en cours. Puis, il expose, dans un second temps, le plan d'opération 2003. Enfin, il y est rappelé en annexe les éléments de réflexion ayant présidé au choix des options consignées dans le plan triennal 2002-2004 au titre du PMGRN.

## **2. RAPPEL DES AXES D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU PM-GRN POUR LA PERIODE 2002-2004**

Les leçons apprises de l'exécution du plan triennal 1999-2001 et les orientations données à l'institution par les Chefs d'Etat des pays membres du CILSS et de la CEDEAO à travers le PASR et le CSSA montrent que dans les années à venir, le CILSS devrait, dans le domaine de la GRN, s'investir encore plus dans la **Création d'un environnement favorable à l'accroissement de la contribution de la GRN aux économies nationales, à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté au Sahel**. C'est dans ce sens que pour la période 2002-2004, les options suivantes<sup>1</sup> sont prises :

### **2.1 OBJECTIF spécifique 2002-2004**

Renforcement des capacités sahéliennes en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques et stratégies cohérentes de gestion durable des ressources naturelles orientées vers la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté.

### **2.2. Résultats attendus de l'exécution du plan triennal 2002-2004**

1. Les capacités des pays de la sous région en matière de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des PA de GRN-LCD sont renforcées.
2. Les capacités des pays en matière de formulation et de mise en œuvre de politiques et programmes de bonne gouvernance locale dans la GRN sont renforcées.
3. Les capacités des pays en matière de formulation et de mise en œuvre de politiques et stratégies de gestion durable du service de l'eau et promotion de systèmes d'approvisionnement en eau potable (AEP) solaires sont renforcées.
4. Les capacités des pays pour la formulation, l'adoption et la mise en œuvre de stratégies appropriées en matière d'énergies domestiques et alternatives sont renforcées.
5. Des outils et des mécanismes de S&E des politiques et programmes de GRN sont développés au niveau régional et utilisés par les pays.

### **2.3. Axes d'intervention pour la période 2002-2004**

#### **2.3.1 Résultat 1**

- A. Appuyer la mise en cohérence des PAN avec les cadres stratégiques nationaux de LCP
- B. Développer des outils pour l'élaboration de projets communs aux trois conventions de Rio.
- C. Appuyer la mise en place de mécanismes de mobilisation et de gestion des ressources financières
- D. Promouvoir des projets de gestion des ressources partagées et/ou transfrontalières

---

<sup>1</sup> Ces options pourraient subir des modifications une fois identifiées les lignes d'action pour l'opérationnalisation du CSSA aux niveaux national et sous-régional.

### **2.3.2 Résultat 2**

- A. Appuyer les réformes législatives et réglementaires dans la GRN
- B. Appuyer le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des acteurs
- C. Appuyer la coopération décentralisée et la gestion des conflits liés à la GRN

### **2.3.3 Résultat 3**

- A. Aider les Etats à créer et à mettre en œuvre les conditions de gestion, de desserte et de développement durable des systèmes d'AEP ;
- B. Aider les Etats à définir et à mettre en œuvre des actions d'optimisation des systèmes réalisés pendant la première phase du PRS (PRS I) ;
- C. Aider les Etats à créer les meilleures conditions d'installation de nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau potable alimentés en énergie solaire ;
- D. Contribuer au renforcement des capacités du secteur privé photovoltaïque sahélien.

### **2.3.4 Résultat 4**

- A. Aider les Etats du CILSS à élaborer, adopter et mettre en œuvre leur stratégie énergie domestique (SED) ;
- B. Identifier, révéler, consolider et valoriser le savoir-faire sahélien en matière d'énergie domestique ;
- C. Produire et diffuser une information actualisée en ED ;

### **2.3.5 Résultat 5**

- A. Appuyer les pays dans le développement et l'opérationnalisation des outils et mécanismes de S&E des politiques et programmes de GRN ;
- B. Organiser un meilleur suivi de l'évolution des ressources naturelles et des politiques et programmes liés à leur gestion ;
- C. Améliorer le partage et l'échange d'informations sur les activités de GRN en Afrique de l'ouest.

## **2.4. Les activités à entreprendre**

### **2.4.1 Activités de coordination du PM-GRN**

Durant le plan triennal, le responsable du programme majeur veillera à ce que l'approche programme soit une réalité au sein du PM-GRN et contribuera à l'effectivité du principe de pompe à double flux qui doit régir les activités du Secrétariat Exécutif et des institutions spécialisées. Trois types d'activités seront entreprises à cet effet :

1. La coordination des activités des Unités du PM-GRN et la recherche de synergie avec les autres programmes majeurs politiques et techniques. Les actions à entreprendre dans ce cadre devraient contribuer à l'émergence d'une réelle culture

- de communication à l'intérieur du programme majeur et avec les différentes entités du système CILSS engagées dans la recherche de méthodes de gestion rationnelle et durable des ressources naturelles.
2. Le renforcement des capacités internes et la recherche de performance des cadres du PM. Il s'agira, de manière coordonnée avec le PM-SA, d'identifier les besoins en formation des cadres du site de Ouagadougou et de leurs partenaires de terrain, puis de travailler avec le coordonnateur général et les partenaires intéressés à la satisfaction de ces besoins. En plus des formations, des fora de discussions seront organisés à l'intérieur du programme sur les formes de motivation intellectuelle personnelle à promouvoir pour une plus grande performance des cadres.
  3. Les activités d'appuis au coordonnateur général des programmes majeurs. Ces activités concerteront la préparation des CTG et des différents documents trimestriels et semestriels requis ; mais aussi la représentation du CILSS à certaines activités où la présence d'un cadre du programme amène une plus-value certaine ou améliore l'image externe du CILSS.

#### **2.4.2. Les activités à entreprendre pour atteindre le Résultat 1**

L'unité en charge de ce résultat va se concentrer spécifiquement sur la recherche de solutions aux problèmes de financement des programmes d'actions.

En référence aux conclusions de la session spéciale de la COP/CCD tenue en mars 2001 à Bonn et par lesquelles les partenaires au développement informaient les pays Parties touchés en développement des nouvelles orientations de l'aide (lutte contre la pauvreté), le CILSS va s'attacher à aider les pays à accéder aux fonds de lutte contre la pauvreté par la prise en compte des PAN dans les cadres stratégiques nationaux et régionaux de lutte contre la pauvreté.

Il va également favoriser l'accès aux fonds du GEF pour le financement des programmes d'action de lutte contre la désertification, d'une part, en sensibilisant les techniciens et décideurs sur la nécessité de créer et de renforcer des synergies entre les différents instruments nationaux et régionaux de mise en œuvre de la CCD, de la CCC et de la CDB, d'autre part, en mettant à leur disposition des outils à cet effet. D'autres efforts seront faits dans le sens d'amener les pays de la sous-région à tirer profit des opportunités offertes par le protocole de Kyoto, notamment le mécanisme de développement propre.

Toujours dans le cadre de l'atteinte de ce résultat et en coopération avec la France, le Coordonnateur Technique de l'initiative régionale « Environnement mondial et lutte contre la désertification – IREMLCD » se consacrera à la mise en œuvre de ladite initiative qui vise l'accès des communautés de base à des fonds français pour la formulation et la mise en œuvre de projets de lutte contre la désertification et de préservation de l'environnement. Des efforts seront faits pour élargir le partenariat avec la France par le développement d'une vision stratégique sur les opportunités de partenariat Nord-Sud.

Enfin, l'Unité en charge de l'atteinte de ce résultat remplira, pour le compte du CILSS, la fonction de Secrétariat Technique du Comité sous régional de coordination mis en place dans le cadre du programme d'action de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest et au Tchad (PASR-AO). C'est dans ce cadre notamment qu'il appuiera l'élaboration et la mise en œuvre des PAN dans certains pays de la sous-région et non membres du CILSS et qu'il facilitera les travaux des groupes thématiques et la mise en œuvre du PASR.

### **2.4.3. Les activités à entreprendre pour atteindre le Résultat 2**

Les activités au niveau du résultat N°2 seront placées sous le signe de l'opérationnalisation des orientations issues du Forum régional sur la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles tenu à Bobo-Dioulasso en octobre 2000.

Au cours des deux derniers plans triennaux (1995-1997/98 et 1999 – 2001), le PADLOS-UDL a, dans le cadre de ce résultat, appliqué un programme d'action largement inspiré des conclusions et recommandations de la Conférence régionale sur la problématique foncière et la décentralisation tenue à Praia en 1994.

Six ans après Praia, le Forum Bobo 2000 a permis de faire le point sur l'état d'application des politiques de décentralisation dans la gestion des ressources naturelles au Sahel et de tracer de nouvelles orientations prenant en compte les acquis et les contraintes constatés.

Pour la période 2002 – 2004, il s'agira donc, et conformément aux attentes exprimées par l'ensemble des acteurs concernés, d'appuyer les pays à traduire en termes opérationnels les orientations majeurs de Bobo 2000 et de poursuivre l'identification des thèmes émergeants dans le domaine.

### **2.4.4. Les activités à entreprendre pour atteindre le Résultat 3**

Le PRSII vise, pour les six (6) années de sa mise en œuvre, l'amélioration durable de la desserte et de la qualité de l'eau potable pour les populations rurales. Cette amélioration devrait se faire dans les conditions suivantes : systèmes conçus sur la base d'une demande effective de la population, gérés par les institutions locales, exploités par les opérateurs privés, dans les conditions qui assurent l'avantage économique de l'utilisation de la technologie solaire et un équilibre financier serein.

Aussi, les activités à entreprendre vont être focalisées sur les aspects suivants :

1. Créer les conditions d'une large participation des acteurs et partenaires à la mise en œuvre du programme en vue de garantir la viabilité du programme
2. Procéder au renforcement des capacités d'intervention des acteurs (institutions étatiques, société civile, secteur privé..).
  - ✓ Actions d'appui à l'élaboration, à l'internalisation et à la mise en œuvre de schémas directeurs du secteur AEP ;
  - ✓ Mise en place un dispositif de contrôle, de coordination (entre structures bénéficiaires et structures étatiques) et d'appui conseil qui survivra à la phase de financement par l'Union Européenne ;
  - ✓ Transfert de compétences et de ressources ;
  - ✓ Mise en place de dispositifs juridiques, administratifs et fiscaux appropriés ;
  - ✓ Promotion du solaire et du privé sahélien.
3. Engager des actions d'information et de sensibilisation qui toucheront des populations et des décideurs sahéliens et leurs voisins immédiats, en vue d'assurer la sécurisation des installations.
4. Elaborer une procédure de suivi-hydrogéologique appropriée des aquifères exploités et de suivi-contrôle de la qualité des eaux exploitées.

5. Définir un mécanisme et une stratégie d'appui au secteur privé sahélien, de même qu'un cadre d'actions stratégiques en vue d'assurer sa promotion.
6. Identifier et mettre en place les actions de promotion du solaire.

#### **2.4.5. Les activités à entreprendre pour atteindre le Résultat 4**

Le sous-secteur des énergies domestiques au Sahel se caractérise par une forte dépendance des populations vis à vis des énergies traditionnelles (bois-énergie en particulier). Le problème de l'approvisionnement durable en énergies domestiques des populations ne se pose pas avec la même acuité suivant les pays. Mais, en général la satisfaction des besoins en énergie s'accompagne de la dégradation des ressources forestières en raison de l'accroissement de la population et compte tenu de l'incapacité de cette dernière à s'orienter vers d'autres sources d'énergies.

Face à cette situation, les acteurs en énergies domestiques des pays du Sahel, plus particulièrement les départements chargés de l'énergie et des ressources forestières, n'ont pas eu l'habitude de travailler ensemble afin de résoudre les problèmes posés. Par ailleurs, de leur côté, les bailleurs de fonds ont également privilégié une approche sectorielle de la problématique énergies domestiques au détriment d'une approche plus globale, au niveau national.

Les activités à entreprendre vont contribuer à corriger ces lacunes et vont se concentrer sur les aspects suivants :

**a. Aider les Etats membres du CILSS à élaborer, adopter et mettre en œuvre leur stratégie énergie domestique (SED)**

La plupart des pays membres du CILSS n'ont pas de véritable stratégie (ou plan) d'énergie domestique. Dans ces conditions, beaucoup de projets et programmes ont été exécutés dans ce sous-secteur sans réelle coordination. Au regard de cette situation, le CILSS se propose d'agir auprès des Etats, de sorte que chacun d'eux puisse disposer d'un cadre cohérent d'intervention en énergies domestiques. La conception et la mise en œuvre de ces cadres se feront de manière concertée avec l'ensemble des acteurs concernés.

**b. Identifier, révéler, consolider et valoriser le savoir-faire sahélien en matière d'énergie domestique**

Il existe au Sahel une expertise locale dans les principaux secteurs concernés par l'énergie domestique. Mais ces experts sahéliens ne sont pas toujours reconnus et ne trouvent pas l'opportunité de confronter leur connaissance et, par là même, consolider leur compétence technique et méthodologique.

L'un des objectifs du PREDAS est de contribuer à rechercher et à mettre en valeur cette expertise, notamment par la mise en œuvre dudit programme et par d'autres interventions aux niveaux national et/ou régional.

**c. Produire, diffuser et promouvoir une information actualisée sur les réalisations et perspectives nationales dans le domaine des ED**

Pour optimiser les impacts des projets et programmes dans les pays du CILSS, le PREDAS appuiera la mise en place de bases de données informatisées sur les énergies domestiques aux niveaux national et régional, notamment en ce qui concerne les activités nationales de

suivi écologique. Ces bases de données, consultables par tous les acteurs, seront alimentées à partir des informations et des données collectées dans les différents pays ou éventuellement ailleurs puis traitées et mises en cohérence.

#### **2.4.6. Les activités à entreprendre pour atteindre le Résultat 5**

Les activités au niveau de ce résultat seront placées sous le signe de la production d'arguments économiques en faveur de la GRN pour, d'une part, faciliter la prise de décision gouvernementale dans les allocations de ressources budgétaires et inciter le secteur privé à investir dans le secteur, d'autre part, amener les donateurs à se baser sur autres chose que « le misérabilisme » pour leurs aides budgétaires en faveur de la lutte contre la désertification. Sur la base des trois axes d'intervention retenus, les activités suivantes seront conduites en vue de l'atteinte de ce résultat :

**a. Appuyer les pays dans le développement et l'opérationnalisation des outils et mécanismes de S&E des politiques et programmes de GRN**

Il s'agira ici de poursuivre une activité qui a démarré au cours du plan triennal précédent et qui reste pertinent au regard des résultats obtenus, des besoins des Etats et de leurs obligations à mettre en place des systèmes de suivi-évaluation de leurs programmes d'action. L'accent sera mis sur le renforcement des capacités à l'utilisation des produits déjà développés par le CILSS (seul ou en partenariat avec l'OSS et la FAO) sur le suivi-évaluation des PAN et sur les Critères et Indicateurs de gestion durable des forêts.

**b. Organiser un meilleur suivi de l'évolution de la GRN et des ressources naturelles**

Il s'agira de renforcer les capacités nationales en matière de maîtrise des aspects méthodologiques du S&E de la GRN et de se donner, au niveau du CILSS, les moyens de mieux suivre l'évolution de la GRN et des ressources naturelles au Sahel. Les activités suivantes sont prévues :

- b.1. La mise en place d'un corps de formateurs en S&E des politiques et programmes de GRN (2003).**
- b.2. La réalisation d'une étude sur la contribution actuelle de la GRN à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté.**

**c. Améliorer le partage et l'échange d'informations sur les activités de GRN en Afrique de l'ouest.**

Il s'agira ici de favoriser la circulation de l'information entre les acteurs de la GRN dans notre sous-région, par le biais de l'outil internet.

**d. Appuyer les différentes entités du PM-GRN dans l'exécution des tâches de suivi-évaluation dont elles sont chargées.**

Il s'agira, de manière coordonnée avec la cellule de suivi-évaluation (il s'agit de la cellule placée près le conseiller en planification, de proposer des outils pour l'évaluation de l'exécution et de l'impact des activités des Unités du programme majeur GRN.

### **3. PLAN D'OPERATIONS 2003**

L'année 2003 va être utilisée pour préparer la clôture du plan triennal 2002-2004 et le cadre décennal 1994-2004. Dans ce sens et sous la responsabilité du Coordonnateur Général des Programmes Majeurs, les différentes Unités du programme vont s'investir dans les activités d'évaluation nécessaires à la clôture des deux plans sus-cités, à l'identification des éléments nécessaires à la définition en 2004 d'un nouveau programme à long terme et sa déclinaison en un programme court terme.

Le programme majeur GRN estime en effet, que 2004 doit ouvrir des perspectives pour un nouvel horizon de planification long terme des activités du CILSS et la définition de ses tranches d'exécution. Le nouveau plan à définir doit tenir compte de tous les acquis et des résultats de tous les chantiers ouverts dans la période 1994-2004, en particulier :

- σ Du PASR-AO,
- σ De la stratégie régionale et du programme quinquennal de sécurité alimentaire,
- σ Du plan d'action de Ouagadougou.

Ces différents programmes et cadres de planification stratégique ne sont pas des programmes à exécuter seulement par le CILSS mais par l'ensemble des acteurs de la sous-région. Il revient au CILSS, sur la base de son mandat, de sa plus value que devrait mettre en évidence une évaluation de son plan décennal 1994-2004, de voir quels sont les aspects ou éléments de ces différents programmes et cadres de planification stratégique qu'il pourrait retenir comme éléments constitutifs de ses interventions pour les dix ou quinze années à venir.

#### **3.1 Les activités par centre d'opération**

##### **3.1.1 Coordination du programme**

Comme dans le courant de l'année 2002, les activités de coordination vont chercher à assurer une plus grande performance du programme et de ses cadres et à renforcer les synergies avec les autres programmes majeurs. A cet effet, les activités suivantes vont être menées :

1. La coordination et le suivi-évaluation du PMPGRN (organisation de rencontres de tous les acteurs du programme pour la programmation des activités et le contrôle d'avance du programme ; production et diffusion des documents relatifs aux activités du programme, etc.)
2. Des participations à des concertations avec les responsables des autres PM organisées par la coordination générale. Le programme pense d'ores et déjà que les rencontres suivantes devraient être organisées :
  - ✓ Rencontre pour organiser la contribution des composantes GRN à l'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement et de la SA au Sahel (Rapport à présenter au sommet de Nouakchott – voir Rapport du SE au dernier Conseil des Ministres) ;
  - ✓ Rencontre pour organiser la contribution des composantes GRN à l'évaluation du cadre décennal 1994-2004 ;
  - ✓ Rencontre pour organiser la prise en compte des résultats du sommet de Johannesburg dans les programmes du CILSS ;
  - ✓ Réunion des acteurs de la GRN pour définir les axes d'intervention du CILSS en matière de GRN-LCD au cours de la période 2005-2015.

### 3.1.2 Résultat n°1

*« Les capacités des pays et de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest en matière de mobilisation des ressources pour le financement des programmes d'action de lutte contre la désertification sont renforcées ».*

Cette option du programme se fonde sur le fait que les premiers PAN-LCD élaborés et adoptés dans notre sous-région datent de 1998. Au 31 décembre 2002, tous les pays du CILSS, à l'exception de la Guinée Bissau vont disposer de leur PAN-LCD. Cependant, force est de reconnaître que ces PAN n'ont pas permis aux pays de mobiliser des ressources additionnelles ou nouvelles pour leurs activités de LCD. La plupart des projets de LCD en cours d'exécution sont des projets qui ont été négociés bien avant la CCD et qui, en fonction de la réceptivité du bailleur de fonds par rapport à la CCD acceptent ou non d'intégrer les principes de base de la Convention dans leurs interventions. La mobilisation de ressources additionnelles et nouvelles en faveur des actions de LCD est capitale pour une prise en compte effective des PAN dans les interventions des différents acteurs. C'est pourquoi le CILSS a retenu cette question comme question prioritaire de ses interventions pour la période 2002-2004.

Afin de faciliter cette mobilisation des ressources, les activités en 2003 vont surtout consister à appuyer les pays à tirer profit de toutes les possibilités qu'offrent les partenaires de coopération et les différentes sources de financement au plan international, notamment :

**Les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté.** Des appuis seront apportés aux pays qui disposent d'un PAN et d'un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) pour prendre en compte le PAN dans le CSLP. Quant aux pays qui ne disposent toujours pas d'un PAN, il s'agira de les aider à considérer, dès la première phase de leur processus PAN, de cette nécessité de parvenir à un maillage entre les domaines et projets prioritaires du PAN et les domaines prioritaires du CSLP. Des efforts seront faits également pour produire des arguments permettant aux autorités compétentes d'engager des actions de relecture des CSLP et de prendre en compte effective de la dimension « désertification » dans les cadres relus. Les activités ne se limiteront pas aux seuls pays du CILSS. Elles vont s'étendre à tous les pays membres de la CEDEAO en raison du mandat de secrétariat technique du PASR-AO qui a été donné au CILSS par le sommet des Chefs d'Etat de la CEDEAO en Décembre 1999 à Lomé.

**La synergie des conventions.** Des appuis seront apportés aux pays dans l'organisation d'activités et le développement de projets de LCD intégrant les dimensions « adaptation aux changements climatiques » et « conservation de la diversité biologiques ». L'objectif étant de faciliter l'accès des fonds GEF pour la mise en œuvre des PAN-LCD.

Si la synergie est avant tout une synergie d'actions concrètes, il reste que des efforts doivent être faits par les pays pour faciliter le dialogue entre les personnes chargées de ces conventions dans les administrations. Au niveau régional également, pour éviter les duplications et doubles emplois, des initiatives seront prises pour revoir les mécanismes institutionnels de mise en œuvre du PASR pour pouvoir intégrer les points focaux et les préoccupations des deux autres Conventions. Des actions de renforcement des capacités de négociation des représentants des pays de la sous-région dans les domaines de la FCCC et de la CBD, ainsi que de maîtrise et d'utilisation des différentes options et opportunités offertes par ces deux conventions seront conduites pour leur permettre d'avoir les mêmes performances que leurs homologues chargés de suivre la CCD.

### **3.1.3 Mise en œuvre de l'Initiative « Environnement Mondial et Lutte contre la désertification – IREMLCD ».**

En 2003, ce programme entrera dans sa phase active d'instruction/sélection de projets à financer et de suivi de leur exécution. Ainsi, il mènera des activités allant dans le sens du renforcement des capacités des pays de la sous région en matière de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des Programmes d'Action de GRN/LCD, à savoir :

- ✓ finaliser les procédures de gestion et de mise en œuvre de l'IREMLCD : mettre à la disposition des porteurs des guides opérationnels techniques, comptables et financiers pour faciliter la programmation et l'exécution des projets ;
- ✓ organiser l'information des porteurs de projet sur l'IREM/LCD grâce à des supports appropriés ;
- ✓ réceptionner et instruire des projets au niveau de la coordination du programme en vue de leur démarrage en juillet 2003 ;
- ✓ suivre et évaluer les projets financés ;
- ✓ capitaliser les résultats des expériences des les pays et en favoriser le partage à travers un atelier régional d'échanges.

Cette année sera également mise à profit pour ouvrir l'initiative à d'autres partenaires et faire en sorte qu'au sein du système CILSS il serve de point de jonction avec le GEF.

Pour pouvoir exécuter ces activités, il est indispensable que le programme IREMLCD bénéficie de l'adhésion des pays et que soient mis à disposition tous les moyens techniques et financiers prévus.

### **3.1.4 Résultat n°2**

**« Les capacités des pays en matière de formulation et de mise en œuvre de politiques et programmes de bonne gouvernance locale dans la GRN sont renforcées ».**

Le programme de travail de l'Unité en charge de ce résultat pour l'année 2003 sera essentiellement centré sur l'appui à la sécurisation foncière, avec notamment la mise en œuvre d'un processus dit « Praia + 9 » et la poursuite du renforcement des capacités des acteurs de la GRN au Sahel.

La mise en œuvre du processus « Praia + 9 » s'inscrit dans la suite logique de la réflexion prospective sur le foncier et la décentralisation au Sahel engagée par le CILSS suite aux instructions données par la 25ème session ordinaire du Conseil des Ministres tenue à Bissau en février 1990. Cette réflexion s'est déjà traduite par l'organisation de la 'Conférence régionale sur la problématique foncière et la décentralisation au Sahel', tenue à Praia en juin 1994 puis par celle du 'Forum régional sur la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles et des services publics', tenu à Bobo-Dioulasso en octobre 2000.

Près d'une décennie après Praia, l'objectif global du processus envisagé sera d'évaluer les progrès réalisés en matière de sécurité foncière et de gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles et de dégager de nouvelles orientations politiques en faveur d'un accès équitable aux terres et aux ressources naturelles, et aussi, en faveur d'une réduction des conflits fonciers et de la pauvreté rurale au niveau de la sous-région.

En ce qui concerne le renforcement des capacités des acteurs, il est important de rappeler que l'année 2002 va être utilisée pour aider les diverses organisations de la société civile mises en place avec l'appui du CILSS (PFP, REFESA, Jeunes) à se doter de programmes et plans d'action. Le rôle du CILSS en 2003 se limitera à accorder à ces organisations une subvention destinée à mettre en œuvre les volets de ces programmes de travail qui concernent le rapprochement avec le ROPPA et l'AFAO, ainsi que la recherche de nouveaux partenaires, y compris techniques. Les cadres du programmes ne seront plus mobilisés pour apporter des appuis techniques à ces organisations.

Parallèlement à ce désengagement de la PFP et du REFESA, l'unité coordonnera au sein du CILSS une réflexion sur la société civile ; réflexion que les différentes organisations et les différentes institutions et structures d'appui pourraient utiliser pour renforcer leurs actions et améliorer la qualité de leur participation au dialogue sur les politiques de GRN et de SA au Sahel.

### 3.1.5 Résultat n°3

**« Les capacités des pays en matière de formulation et de mise en œuvre de politiques et stratégies de gestion durable du service de l'eau et promotion de systèmes d'approvisionnement en eau potable (AEP) solaires sont renforcées ».**

L'année 2003 constituera celle de croisière dans la mise en œuvre du PRS II. Elle verra l'intervention effective de l'Assistance technique internationale qui apportera l'expertise complémentaire nécessaire à la Cellule régionale de coordination et aux pays. Aussi, certaines activités de démarrage du programme entreprises en 2002 se poursuivront en 2003 en plus des activités nouvelles identifiées. Il s'agira principalement de :

- ✓ appuyer les Etats à étudier et mettre en œuvre les conditions de gestion, de desserte et d'utilisation durable des systèmes d'AEP du PRS :
  - Actualiser l'état des lieux en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur de l'AEP par pays,
  - Promouvoir la sécurité des systèmes d'AEP (contre les vols et endommagements des panneaux solaires),
  - Aider les Etats à adapter le schéma directeur du secteur de l'AEP en vue d'atteindre les objectifs du programme;
- ✓ aider les Etats dans les actions d'optimisation des systèmes réalisés pendant le PRSI ;
- ✓ aider les Etats à créer les conditions d'une bonne extension de la couverture des besoins par la réalisation de nouveaux systèmes d'AEP ;
- ✓ aider le secteur privé photovoltaïque sahélien à renforcer ses capacités d'intervention et à assurer sa promotion ;
- ✓ aider les Etats à créer les conditions d'une large participation des acteurs et partenaires à la mise en œuvre du programme : il s'agit d'actions d'accompagnement en matière d'IEC, de formation et les aspects « genre » dont la mise en œuvre renforcera la viabilité des investissements envisagés par le PRS2.

### 3.1.6 Résultat n°4

*« Les capacités des pays pour la formulation, l'adoption et la mise en œuvre de stratégies appropriées en matière d'énergies domestiques et alternatives sont renforcées ».*

L'atteinte de ce résultat est du ressort du Programme Régional de promotion des Energies domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS) qui prévoit, au titre de l'année 2003, d'exécuter les activités principales suivantes se rapportant aux axes d'intervention ci-après :

#### 1. Coordination du programme

- ✓ rendre opérationnel l'appui technique et financier de l'Union Européenne. Il s'agira notamment de :
  - installer et de rendre opérationnelle l'assistance technique au programme,
  - adopter les différents documents devant régenter la gestion du PREDAS,
  - élaborer, adopter et valider les devis programmes annuels de la Cellule Régionale de Coordination et des Etats
- ✓ Parachever la définition des indicateurs du programme ;
- ✓ renforcer la collaboration avec les autres institutions ayant des programmes « Energie Domestique » (ED) afin de rechercher la cohérence et la synergie avec les actions du PREDAS

#### 2. Aider les Etats du CILSS à concevoir, élaborer et mettre en oeuvre leur Stratégie énergie domestique (SED) par des appuis institutionnels et méthodologiques appropriés

#### 3. Identifier, révéler, consolider et valoriser le savoir- faire sahélien dans le domaine ED, en

- ✓ appuyant la création d'un réseau régional d'experts en ED ;
- ✓ mettant en place le système d'information technologique sur l'énergie (SITE) pour la collecte et la mise à disposition de données sur l'ED au Sahel ;
- ✓ organisant les échanges d'expériences entre acteurs aux niveaux national, régional et international ;
- ✓ élaborant et en planifiant l'exécution des modules de formation en matière d'ED ;
- ✓ promouvant l'accès des technologies appropriées aux populations

#### 4. Produire, diffuser et promouvoir une information actualisée sur les réalisations et perspectives nationales dans le domaine des ED, en

- ✓ assurant la fonctionnalité du site WEB du programme ;
- ✓ appuyant la valorisation régionale du charbon minéral du Niger ;
- ✓ poursuivant l'étude de faisabilité de la valorisation du typha australis à des fins énergétiques ;
- ✓ organisant un atelier technique sur les méthodologies de suivi écologique des ressources ligneuses au niveau du Sahel.

### 3.1.7 Résultat n°5

*« Des outils et des mécanismes de S&E des politiques et programmes de GRN sont développés au niveau régional et utilisés par les pays ».*

En ce qui concerne la nécessité de Développer des arguments économiques en faveur de la GRN et les partager avec des cadres et décideurs des Ministères des Finances, deux études seront conduites pour disposer d'un ensemble de données essentielles :

- ✓ La contribution des produits forestiers à la SA et à la LCP ;
- ✓ Les liens entre GRN et développement économique durable au Sahel.

Ces études nécessitent le développement de partenariats avec des institutions comme la Banque Mondiale et la FAO et les résultats pourraient engager ces institutions à organiser avec le CILSS des ateliers de restitution à certains décideurs au niveau des administrations financières de nos pays.

En ce qui concerne la nécessité d'organiser un meilleur suivi de l'évolution de la GRN et des ressources naturelles, les activités suivantes sont prévues :

- ✓ Organiser une réunion des associations et réseaux de S&E pour faire le point de l'état de l'art et des difficultés au Sahel, et élaborer un programme de renforcement des capacités
- ✓ Organiser 2 sessions de formation à l'utilisation des indicateurs de gestion durable des forêts (Sénégal – Cap Vert – Mauritanie – Guinée Bissau)
- ✓ Organiser une session de formation au profit de deux cadres de chacun des pays

S'agissant du troisième axe portant sur le partage et l'échange d'informations sur les activités de GRN en Afrique de l'ouest les activités vont consister à réunir auprès de certaines OIG et structures publiques et privées, des informations d'ordre politique et institutionnel qui seront communiquées au CRA pour l'alimentation du SISEI-AO. Le SE pourrait également jouer un rôle dans la promotion de cette page et dans les dialogues avec certains partenaires (à la demande du CRA).

## 3.2. Plan d'opérations 2003



N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Cadre temporel										Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Page 18 Remarques		
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
0.2.1	Organiser la contribution des composantes GRN à l'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement et de la SA au Sahel (Rapport à présenter au sommet de Nouakchott – voir Rapport du SE au dernier Conseil des Ministres) et à l'évaluation du cadre décennal 1994-2004	Les complémentarités et synergies entre les programmes majeurs politiques et techniques dans le domaine de la GRN sont renforcées.  Une cohérence d'ensemble des interventions du CILSS en matière de GRN est assurée.	—					—							SE	DG CGPMP Responsables des PM Politiques et Techniques	2.0	Deux réunions des composantes GRN des trois sites sont organisées ; La première réunion en Février 2003 permet d'harmoniser les programmes de travail, d'élaborer les termes de référence et la démarche à suivre pour élaborer le rapport sur l'état de l'environnement et l'évaluation du cadre décennal, de procéder à une répartition des tâches entre les sites pour ces activités ; La seconde réunion en Juillet 2003 permet de faire le point des tâches confiées en Février et d'harmoniser les documents à présenter aux CTG 2003. <u>Budget et Leadership</u> : Coordination Générale des Programmes majeurs politiques + Réflexions stratégiques
0.2.2	Organiser une rencontre de prise en compte des résultats du sommet de Johannesburg dans les programmes du CILSS	Des éléments de programme sont identifiés pour les futurs programmes du CILSS	—												CGPM	PMP, PMT, CU	PM	<u>Budget et Leadership</u> : Coordination Générale des Programmes majeurs politiques
0.2.3	Organiser une réunion des acteurs de la GRN pour définir les axes d'intervention du CILSS en matière de GRN-LCD au cours de la période 2005-2015	Les éléments pour l'élaboration d'un programme d'actions du CILSS en matière de GRN pour la période 2005-2015 sont disponibles			—										CGPM	Réflexions stratégiques, Responsables des PMP et PMT	25.0	<u>Leadership</u> : Coordination Générale des Programmes majeurs politiques + Réflexions stratégiques
0.2.4	Contribuer à l'élaboration du Cadre de Politique Agricole Commune en Afrique de l'Ouest	Les dimensions GRN/désertification et environnement sont prises en compte dans la PAC		—	—										PMPSA	Tapsoba	1.0	<u>Budget et Leadership</u> : Réflexions stratégiques + PMPSA
0.3	<b>Assurer l'échange d'expérience au niveau régional et international</b>																	
0.3.1	Participer à des réunions régionales et internationales dans lesquelles l'expertise et l'expérience du CILSS sont nécessaires ou à des réunion qui peuvent renforcer l'expertise et l'expérience du CILSS	Faire connaître les prestations et les produits du CILSS ; Nourrir le Programme des expériences, prestations et produits des autres acteurs de la GRN.				—	—								SE	CGPM	30	COP et réunions autour des trois conventions de Rio ; Sollicitations diverses difficiles à prévoir par le CILSS dès à présent.

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Cadre temporel												Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Page 19 Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
0.4	<b>Renforcer les capacités internes</b>															PM	Domaines, thèmes et modules à déterminer de manière globale au niveau du site de Ouagadougou et à travers l'évaluation du personnel en février 2003	
1	Activités de formulation et de mise en œuvre de stratégies et de Politiques de Gestion des Ressources naturelles aux niveaux sous-régional et national																	
1.1	<i>Appuyer la mise en œuvre de la CCD et des autres Conventions environnementales au niveau national, sous-régional en Afrique de l'Ouest</i>																	
1.1.1	Apporter un appui technique et institutionnel à la Guinée Bissau pour l'élaboration d'un PAN directement intégré au Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté	Un premier draft du PAN est disponible													Zida	Point focal	10.0	Mise en place de l'ONC. L'activité se poursuit en 2004
1.1.2	Apporter un appui technique à la Guinée Conakry, Sierra Leone, Côte-d'Ivoire, Libéria pour que l'élaboration de leurs PAN respectifs prenne directement en compte la nécessité de leur intégration aux Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté existants	Les priorités nationales dans le cadre du PAN de chacun de ces pays sont définies.													Danso	Points focaux nat., SE/ CCD	4.0	Mise en œuvre de l'accord SE/CCD et SE/CILSS.
1.1.3	Appuyer les pays qui le souhaitent dans leurs efforts d'intégration du PAN dans le CSLP														Danso	Zida MACILSS	7.0	
1.1.4	Appuyer la mise en œuvre du PASR/AO	Les documents des deux groupes thématiques restantes (Coopération Scientifique et Technique, et ....) sont élaborés et adoptés													Danso	Chefs de files groupes thématiques	5.0	Le second groupe sera pris en charge par la CEDEAO
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Une table ronde des partenaires est organisée pour le financement du PASR</li> <li>Les conclusions de la table ronde sont suivies par le CILSS.</li> </ul>													Rocha GTZ		10.0	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>La seconde session du forum du PASR est organisée et le contenu du document adapté aux exigences de synergies avec les autres conventions</li> </ul>													Zida ECOWAS		80.0	

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Cadre temporel												Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Page 20 Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
1.1.5	Organiser deux rencontres pour renforcer les capacités de négociation des points focaux de la CDB et de la FCCC et préparer les COP à ces deux Conventions	Les points focaux de la CDB sont mieux préparer pour les négociations au niveau régional et international													Danso	Points focaux CDB	30.0	
1.2	<b><i>Mettre en œuvre l'IREMLCD et Développer les capacités des acteurs de la GRN en matière de mobilisation de fonds pour le financement des programmes d'action (PAN/LCD)</i></b>																	
1.2.1	Finaliser les procédures de gestion et de mise en œuvre de l'IREM/LCD	Des guides opérationnels techniques, comptables et financiers sont élaborés et mis à disposition des porteurs retenus.													Rocha	CILSS Consultants	8.5	Ces documents feront partie intégrante du Manuel de procédures de l'IREMLCD.
1.2.2	Organiser l'information des porteurs de projet sur l'IREM/LCD grâce à des supports appropriés.	La fonctionnalité et l'administration du site web de l'IREMLCD sont effectives.													Rocha	CILSS Consultants	8.5	Le Site est mise à jour avec le concours des pays. La CTR bénéficie de l'appui des Consultants spécialisés.
1.2.3	Instruction des projets pour la phase complémentaire de 2003	Au moins cinq projets par pays sont financés et en exécution à fin 2003.													Rocha	- CILSS - MIFRAC - Comité de Pilotage - ONC - SCAC - Consultants - Partenaires locaux	50.0	- La CTR durant tout le processus d'instruction bénéficie de l'appui des experts du PMPGRN, de la collaboration technique des ONC, SCAC ainsi que du partenariat technique et financier national et international ; - Durant cette phase, un Expert est recruté pour renforcer la CTR. - Le Coordonnateur effectue de nouveau des missions circulaires d'identification, de formulation et d'instruction des projets.
1.2.4	Mise en place d'un système de programmation physique et financier et de phasage de l'exécution des projets	Un dispositif est mis en place en partenariat avec les acteurs et porteurs concernés.													Rocha	- CILSS - MIFRAC - Comité de Pilotage - ONC, SCAC, - Acteurs de l'Initiative, - Consultants - Experts	PM	Des missions de point de situation/état d'exécution des projets sont effectués à partir de janvier 2003. La périodicité de ces missions circulaires est déterminée en fonction de l'avancement des projets. Des réunions techniques nationales ou inter-états sont

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Cadre temporel										Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Page 21 Remarques	
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
1.2.5	Suivi et évaluation technique, financier et scientifique des projets	Les premiers résultats de certains projets sont connus.  Les conditions de durabilité des projets sont identifiées.												Rocha	- CILSS - MIFRAC - Comité de Pilotage - ONC, SCAC, - Acteurs de l'Initiative, - Consultants - Experts	40.0	nationales ou inter-états sont prévues dans le cadre de l'instruction et l'exécution des projets. Des missions conjointes CILSS/FFEM sont prévues au Burkina Faso et en France. De même que dans les pays préalablement ciblés dans le cadre du S&E.
1.2.6	Capitaliser les résultats et expériences dans les pays	Les modes de capitalisation scientifique, technique sont déterminés par le CILSS, FFEM, CSFD et les institutions partenaires de l'Initiative.												Rocha	- CILSS - MIFRAC - Comité de Pilotage - ONC, SCAC, - Acteurs de l'Initiative, - Consultants - Experts	35.0	Un atelier sous-régional de partage des premiers résultats et expériences en vue d'une capitalisation est prévu à la fin de l'année 2003.* * Les perspectives d'un renforcement de l'IREMLCD existent et font l'objet du prolongement avenant de la 1ère Convention de financement.
1.2.7	Appuyer la mise en place d'un fonds de facilitation au sein du CILSS pour le financement des PAN et du PASR	Un fonds de facilitation géré par le CILSS est mis en place avec l'appui du Global Mecanism  Au moins 5 projets sont financés.												Zida	GM, CEDEAO, UNSO, IREM, GEF, Autres partenaires	3	(Suite de la rencontre organisée avec le Global Mecanism sur les approches de mobilisation de fonds pour les programmes de lutte contre la désertification).
1.2.8	Organiser une rencontre sur les Centres de partenariat	Une vision stratégique, une politique et des outils de promotion sont définis												Touré M		15	
1.2.9	Organiser une rencontre régionale sur le Mécanisme de Développement Propre	1 visions commune Ouest-africaine du MDP est définie.  Un programme de renforcement des capacités de négociation et d'accès au marché du Carbone est élaboré.												Lawali	CRA	15	
2	Création d'un environnement législatif, institutionnel et organisationnel porteur pour la gestion décentralisée des Ressources Naturelles.																

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Cadre temporel												Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Page 22 Remarques
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
<b>2.1</b>	<b>Appuyer la sécurisation foncière</b>																	
2.1.1	Appuyer l'organisation des concertations nationales sur le foncier rural dans les pays	Une évaluation participative de la mise en œuvre des orientations de Praia est réalisée au niveau des différents pays du Sahel et un point de situation des politiques et législations de GRN est fait dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest													Touré M.	RPM/GRN, Groupe d'appui technique, comité de pilotage régional, comités nationaux de pilotage	70,0	Le montant indiqué correspond à l'apport du CILSS ; financement complémentaire attendu des partenaires
2.1.2	Appuyer la réalisation des études sur des questions foncières et de GRN émergentes en Afrique de l'Ouest	Des analyses de tendances sont faites par rapport aux questions foncières émergentes au niveau de la sous-région.													Touré M.	Groupe d'appui technique, comité de pilotage régional	10,0	Idem
2.1.3	Organiser deux réunions du comité de pilotage du processus Praia+9	Un point est fait sur la mise en œuvre du processus et des axes de discussions pour le Forum sont dégagés													Touré M.	Groupe d'appui technique, comité de pilotage régional	20,0	Idem
2.1.4	Organiser le Forum Praia+9 « Foncier rural et développement durable en Afrique de l'Ouest »	Des orientations stratégiques pour une meilleure sécurisation foncière et une gouvernance locale dans la GRN en Afrique de l'Ouest sont formulées  Un discours politique sur la question foncière en Afrique de l'Ouest est porté au prochain Sommet du CILSS à Nouakchott													Touré M	SE RPMGRN Equipe GRN Groupe d'appui technique, comité de pilotage régional,	45,0	Idem  PM Sommet de Nouakchott
<b>2.2</b>	<b>APPUYER LE RENFORCE-MENT DES CAPACITES DES ACTEURS</b>																	
2.2.1	Apporter un appui institutionnel aux plates-formes et réseaux de la société civile	Un appui financier est apporté à chacune des plate-formes pour la mise en œuvre de son programme d'action.													Y. Touré	M. Touré , PFP, REFESA, PJ	20,0	Appui TMG/USAID à la mise en œuvre d'un programme spécial REFESA
2.2.2	Créer une banque de données sur « Femmes, GRN et SA » au Sahel	Des données ciblées sur les femmes sahéliennes sont disponibles et diffusées													Y. Touré,	M. Touré , PMP, PMT, REFESA	10,0	
2.2.3	Apporter un appui à l'organisation de la Journée CILSS 2003 (Femmes et transformation des produits agro-alimentaires au Sahel)	Les acteurs de la société civile participent conséquemment aux débats se rapportant à la Journée CILSS 2003													Y. Touré	M. Touré , PMP, PMT, REFESA	15,0	

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Cadre temporel										Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en œuvre	Coût Mio FCFA	Page 23 Remarques			
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D					
2.2.4	Organiser une réunion des associations et réseaux de S&E pour faire le point de l'état de l'art au Sahel, des difficultés et élaborer un programme de renforcement des capacités	Des éléments pour un programme de renforcement des capacités des acteurs sont identifiés et une structure est identifiée pour prendre le leadership de l'élaboration et de la mise en œuvre de ce programme					—								USE	Tapsoba, CRA (PMI), INSAH (Agrosoc)	15,0		
3	Promotion de l'énergie solaire																		
A	APPUYER LES ETATS A ETUDIER ET METTRE EN ŒUVRE LES CONDITIONS DE GESTION, DE DESSERTE ET D'UTILISATION DURABLE DES SYSTEMES D'AEP DU PRS																		
3.1	<i>Finaliser la mise en place de l'UCR et assurer l'opérationnalisation de l'assistance technique au programme</i>														Traoré				
3.1.1	Organiser les interventions des experts de l'AT	7h/mois de mission de l'AT permanent sont assurés 13h/mois de mission d'expertise courte durée sont assurées			—				—							65,135	▪ 4 experts courte durée interviendront pour le total de 13h/mois		
3.1.2	Compléter l'équipement de l'UCR	L'équipement additionnel de L'UCR est acquis et l'unité rendue bien opérationnelle		—					—						Mme Tiendré-béogo	72,87			
3.1.3	Assurer la formation du personnel en NTIC et créer un site WEB	La capacité opérationnelle du personnel de l'UCR formé en NTIC est renforcée. Site Web créé et opérationnel au niveau UCR et pays permettant l'amélioration de la communication				—									Darga	Jules Ouédraogo	2,500	▪ Activités à conduire par l'informaticien de l'AT/PRS II et la formation sera ouverte à d'autres cadres du CILSS	
3.2	<i>Actualiser l'état des lieux en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur de l'AEP par pays</i>														Traoré	UDL, PM/SA, AGROSOC PCP, C/UASP autres initiatives			
3.2.1	Actualiser l'état des lieux dans 6 ou 7 pays	L'état des lieux est actualisé par pays et une synthèse est faite ; le niveau d'avancement des réflexions par pays est connu et les axes d'appui sont dégagés		—												PM			
3.2.2	Organiser des missions d'appui aux pays identifiés	Des missions d'appui sont réalisées pour les pays identifiés et ceux-ci acquièrent une avancée significative dans leurs réflexions					—	—	—							3,5			

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Cadre temporel										Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Page 24 Remarques		
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
3.3	<i>Organiser des réunions du comité régional de pilotage et du comité directeur régional</i>														TRAORÉ	CGPM, ETATS, CDG		
3.3.1	Préparer, organiser et assurer le déroulement de la réunion du CRP prévue pour le mois de octobre 2003, produire et diffuser les rapports de synthèse	Les devis programmes 2004 sont analysés et adoptés pour chaque pays Les documents techniques sont adoptés par le CRP														45,0	1 réunion du CRP :octobre 2003 2 réunions du CDR :juillet et nov. 2003 Le respect du calendrier des réunions est fortement tributaire de la réaction des Etats en matière de préparation de ces CRP.	
3.3.2	Préparer, organiser et assurer le déroulement de 2 réunions du comité Directeur Régional	Les DP 2004 sont validés par le CDR Les recommandations du CRP et du CDR sont appliquées														0,2		
3.4	<i>Promouvoir la sécurité des systèmes d'AEP (contre les vols et endommagements des panneaux solaires)</i>														TRAORÉ	LES ETATS	PM	
3.4.1	Faire les synthèses régionales et préparer les ateliers de validation et d'élaboration de stratégies par groupes de pays classés en 2 zones caractéristiques	La synthèse régionale est effectuée et diffusée auprès des acteurs identifiés devant prendre part à l'atelier d'élaboration de stratégies y relatives														PM	Les études seront financées et réalisées par chaque Etat. Cette activité est tributaire de l'état d'avancement des études par Etat.	
3.4.2	Organiser 2 réunions d'élaboration de stratégies de lutte contre le vol des panneaux : - zone 1 - zone 2	Des axes et stratégies (nationaux et sous-régionaux) sont identifiés en vue d'une meilleure coopération sous-régionale entre pays riverains														20,0	Zone 1 : Atelier en avril 2003 (Sénégal, Mauritanie, Gambie, Guinée-Bissau) Zone 2 : Atelier en mai 2003 (Burkina, Mali, Niger, Tchad)	
3.5	<i>Aider les Etats à adapter le schéma directeur du secteur de l'AEP en vue d'atteindre les objectifs du programme</i>														TRAORÉ	UDL, ETATS PCP, PM/SA		
3.5.1	Superviser l'étude sur l'adaptation des critères et normes de desserte en EP et faire une synthèse régionale des différentes conclusions nationales	. La synthèse des différentes études est faite et mise à la disposition des Etats : . des outils pour une meilleure gestion du secteur de l'AEP existent au niveau des pays														3,5	L'étude est financée et réalisée par les Etats : seuls le Sénégal et le Cap-Vert n'ont pas programmé cette étude au titre du DP 2002	
3.5.2	Définir les procédures de monitoring des systèmes tests sur sites	Un document des procédures de monitoring des systèmes est élaboré														PM		
3.5.3	Elaborer un schéma conceptuel qui définit les normes de conception des ouvrages AEP	Document cadre élaboré, permettant un meilleur dimensionnement des ouvrages														PM		
3.5.4	Définir les IOV et les procédures de S/E	Les IOV et les procédures de S/E sont adoptés et mis à la disposition des Etats													Traoré	Tapsoba (USE)	1,0	L'Economiste de l'AT 'appuyé de l'USE/CILSS
3.5.5	Organiser des échanges d'expériences sur les initiatives similaires en cours dans la sous région	Les expériences similaires sont capitalisées et exploitées pour les besoins du programme														2,0		

Nº	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Cadre temporel										Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Page 25 Remarques	
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
B	AIDER LES ETATS DANS LES ACTIONS D'OPTIMISATION DES SYSTEMES REALISES PENDANT LE PRSI																
3.6	<i>Aider les Etats à définir et mettre en œuvre les programmes d'optimisation</i>														TRAORE	ETATS	
3.6.1	Organiser des missions d'appui dans 6 ou 7 pays pour la définition des programmes d'optimisation	Les programmes d'optimisation sont élaborés au niveau de chaque pays													Secteur privé	5,0	
C	AIDER LES ETATS A CREER LES CONDITIONS D'UNE BONNE EXTENSION DE LA COUVERTURE DES BESOINS PAR LA REALISATION DE NOUVEAUX SYSTEMES D'AEP																
3.7.1	Aider les Etats dans les procédures de choix des fournisseurs – installateurs et AT/MODPRS	L'adjudication des marchés est faite dans le respect des spécifications techniques des cahiers de charges et du rapport qualité/prix													5,5		
D	AIDER LE SECTEUR PRIVE PHOTOVOLTAÏQUE SAHELien A RENFORCER SES CAPACITES D'INTERVENTION ET A ASSURER SA PROMOTION																
3.8.	<i>Réaliser une étude sur le secteur privé sahélien</i>																
3.8.1	FAIRE LA SYNTHESE DE L'ETUDE SUR LE SECTEUR PRIVE SAHELien ET PREPARER L'ATELIER DE VALIDATION DES CONCLUSIONS DE L'ETUDE	Les documents de travail de l'atelier de validation sont diffusés auprès des partenaires identifiés													PM	Des consultants viendront en appui à l'Expert Economiste de l'AT/UCR	
3.8.2	ORGANISER L'ATELIER DE VALIDATION ET D'ELABORATION DE STRATEGIES POUR LA PROMOTION DU PRIVE SAHELien (DECEMBRE 2003)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'étude validé</li> <li>Stratégie régionale de promotion du privé sahélien élaborée et adoptée</li> </ul>													45,0	Atelier prévu pour le mois de décembre 2003	
E	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT : AIDER LES ETATS A CREER LES CONDITIONS D'UNE LARGE PARTICIPATION DES ACTEURS ET PARTENAIRES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME																

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Cadre temporel										Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Page 26 Remarques	
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
3.9.1	Elaborer un cadre de référence pour la définition des mesures d'accompagnement du programme	Un document de référence pour la définition des mesures d'accompagnement est adopté et mis à la disposition des Etats													Traoré	Etats	PM
3.9.2	Définir une stratégie appropriée de gestion de l'information et de la communication entre les acteurs et partenaires	Le Processus d'élaboration de la stratégie est déclenché													Traoré	Cellule de communication CILSS	PM
4	<b>PROMOTION DES ENERGIES DOMESTIQUES ET ALTERNATIVES</b>																
4.0	<b>Activités de coordination</b>														Lawali		
4.0.1	Rendre opérationnel l'appui technique et financier de l'Union Européenne	L'assistance technique est opérationnelle aux niveaux régional et national													CILSS, UE, AT	8,5	
		Les manuels de procédures comptables et de gestion sont adoptés															
		Un devis-programme de la CRC est proposé pour 2003													AT	PM	A préciser
		Les Etats élaborent leurs devis-programmes pour 2003															
4.0.2	Parachever la définition des indicateurs du programme	Le système de suivi du programme et de son impact est opérationnel													Tapsoba, AT	PM	Le système de suivi-évaluation sera participatif impliquant les principaux acteurs concernés/engagés
4.0.3	Organiser la première réunion du Comité Régional de Pilotage	Les devis-programmes pour 2003 sont adoptés													Etats, SE, UE, GTZ	25,0	Le Comité aura pour objet d'examiner le PO et Budget 2003
4.0.4	Organiser des réunions du Comité Directeur Régional	Les devis-programmes pour 2003 sont validés													SE, UE, GTZ		
4.0.5	Renforcer la collaboration avec les autres institutions ayant des programmes ED	Les différentes approches et modalités d'accès aux appuis sont harmonisées Les expériences et connaissances sont échangées													UEMOA, Autres OIG, ONG, etc.	30,0	Ce budget comprend la contribution du PREDAS aux charges communes
4.0.6	Renforcer les capacités de l'équipe régionale	Les membres de l'équipe régionale ont suivi des sessions de formations appropriées pour l'accomplissement de leurs tâches													CreDO ou autres centres	10,0	
4.1	<b>Aider les Etats du CILSS à concevoir, élaborer et mettre en oeuvre leur SED</b>														Lawali		
4.1.1	Appui institutionnel aux équipes	Les équipes nationales font face à leurs frais de fonctionnement													CILSS	PM	

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Cadre temporel										Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Page 27 Remarques	
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
4.1.2	Soutenir l'élaboration des SED nationales	Dans au moins 5 pays, les options et axes prioritaires de la SED sont définis avec l'appui de la coordination régionale et de l'AT (Missions d'appui)													Etats, Orga. Nationaux AT	16,0	Guide méthodologique élaboré en 2002 ; Les détails des activités d'élaboration des SED ainsi que les budgets y relatifs seront donnés dans les DP nationaux
4.2	<i>Identifier, révéler, consolider et valoriser le savoir- faire sahélien dans le domaine ED</i>														KONAND JI		
4.2.1	Appuyer la création d'un réseau régional d'experts en ED	Le cadre de fonctionnement du réseau est défini, un annuaire électronique est mis en place  D'autres supports appropriés de circulation de l'information sont identifiés et au besoin testés													AT	20,0	
4.2.2	Mettre en place le système d'information technologique sur l'énergie pour la collecte et la mise à disposition de données sur l'ED au Sahel	Un format de collecte et de traitement de données est défini ;  Des bases de données régionales et nationales sont constituées.													AT	PM	Le détail des sous-activités et des budgets sera précisé après l'installation de l'AT
4.2.3	Organiser un atelier régional de capitalisation des expériences sahéliennes en matière d'aménagement des forêts pour la production du bois-énergie	Les connaissances sont améliorées dans ce domaine en vue de servir à l'élaboration des SED nationales													UASP, Etats, BdF, autres OIG et programmes	30,0	Exploiter les synergies avec d'autres initiatives à l'intérieur du programme (ex. IGDF)
4.2.4	Favoriser les échanges d'expériences entre acteurs aux niveaux national, régional et international	Des voyages d'études sont organisés à l'intention des acteurs nationaux, à leur demande													PM		Les sous-activités et les budgets y relatifs seront inscrits dans les devis-programmes nationaux
4.2.5	Elaborer des modules de formation en matière d'ED et en planifier l'exécution	Au moins deux modules de formation sont élaborés													Etats, AT	5,0	Si des formations spécifiques sont nécessaires et urgentes, elles seront programmées par les Pays dans leurs DPN
4.2.6	Favoriser l'accès des technologies appropriées aux populations	Les technologies ED existantes sont identifiées et au besoin adaptées  Dans au moins 3 pays qui en font la demande, les acteurs sont formés à la confection et à l'utilisation de l'autocuiseur Bitatooré													Etats Expertise en Genre	PM	Ces sous-activités et les budgets y relatifs seront inscrits dans les devis-programmes nationaux
4.3	<i>Produire, diffuser et promouvoir une information actualisée sur les réalisations et perspectives nationales dans le domaine des ED</i>														Lawali		Le budget indiqué ici est relatif à la formation sur le Bitatooré

N°	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Cadre temporel										Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Page 28 Remarques	
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
4.3.1	Assurer la fonctionnalité du site WEB du programme	Le site WEB est régulièrement alimenté et visité ; les réactions des visiteurs sont documentées													CC	1,0	
4.3.2	Appuyer la valorisation régionale du charbon minéral du Niger	Les résultats des études économiques sont diffusés auprès des Etats concernés à l'occasion d'une rencontre de restitution													Etats concernés, INSAH, SENAGRI-Mali	20,0	
4.3.3	Valoriser le typha australis à des fins énergétiques	Une suite est donnée à l'atelier technique organisé en juillet 2002													Etats concernés, Programmes partenaires	PM	Les détails de cette activité et le budget y relatif seront connus après l'atelier technique
4.3.4	Organiser un atelier technique sur les méthodologies de suivi écologique des ressources ligneuses au niveau du Sahel	Un point est fait sur ces questions (inventaire comparatif,...) et les options sont définies pour l'avenir (priorités, répartition des rôles,...)													Etats, Institutions de recherche, CRA INSAH	40,0	
5	Suivi – Evaluation de la GRN																
5.1	<i>Développer des arguments économiques en faveur de la GRN et les partager avec des cadres et décideurs des Ministères des Finances</i>																
5.1.1	Réaliser l'étude sur la contribution actuelle des produits forestiers à la S.A. et à la LCP	L'importance économique des produits forestiers sahéliens et leur contribution à la SA sont identifiées												NN	PREDAS PROCELOS Mme Touré FAO	50,0	TDR élaborés et finalisés en 2002
5.1.2	Réaliser et publier une étude sur « GRN et développement économique durable au Sahel »	La contribution de la GRN aux économies nationales des pays du Sahel est mise en évidence ; Des outils pour la sensibilisation des décideurs nationaux à la prise en compte de l'environnement dans les décisions économiques sont disponibles.												Tapsoba	BM BAD		
5.2	<i>Organiser un meilleur suivi de l'évolution de la GRN et des ressources naturelles</i>																
5.2.1	Organiser 2 sessions de formation à l'utilisation des indicateurs de gestion durable des forêts (Sénégal – Cap Vert – Mauritanie – Guinée Bissau)	Les IGDF sont utilisés dans quatre pays pour les prises de décisions en matière d'aménagement/gestion des forêts												DANSO	PREDAS Tapsoba FAO CRA	30,0	La FAO prend en charge les formateurs et le CILSS les autres frais locaux.

Nº	Activités	Résultats directs des (Sous-) Activités	Cadre temporel											Res- pon- sable	Acteurs associés à la mise en oeuvre	Coût Mio FCFA	Page 29 Remarques	
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
5.2.2	Assurer le suivi des initiatives déjà engagées et/ou en cours	Des dispositions sont prises pour le désengagement du CILSS dans ce domaine													NN	Danso Tapsoba ONC/CCD	10.0	Initiatives engagées avec l'OSS et avec la FAO
5.2.3	Organiser une session de formation au profit de deux cadres de chacun des pays	Un corps de formateurs en S.E de politiques et programmes de GRN est mis en place							—						NN	Tapsoba GTZ	15.0	Contacts préliminaires en 2002
5.3	<b><i>Améliorer le partage et l'échange d'informations sur les activités de GRN en Afrique de l'ouest</i></b>																	
5.3.1	Appuyer le Centre AGRHYMET dans la gestion et la maintenance du SISEI-AO														Tapsoba	Zida Jules Oued. Cell. Comm.	5.0	Le SE sera chargé de collecter l'information sur les activités et acquis des acteurs OIG et de les soumettre au CRA qui les traitera et les intégrera dans le SISEI-AO.

### 3.3. Moyens nécessaires pour la mise en œuvre du programme de travail

#### 3.3.1. Moyens humains

CENTRE D'OPERATIONS	CADRES SUPERIEURS <i>(HOMMES/MOIS)</i>	ASSISTANTS DE DIRECTION / CADRES MOYENS <i>(HOMMES/MOIS)</i>	PERSONNEL DE SOUTIEN <i>(HOMMES/MOIS)</i>	ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE <i>(HOMMES/MOIS)</i>
Coordination du Programme	12	12	12	0
UASP	24	0	12	0
IREMLCD	18	24	1	0
UDL	30	12	12	0
PRS II	12	36	12	20
PREDAS	24	36	12	20
USE	18	1	1	0
<b>Total</b>	<b>138</b>	<b>121</b>	<b>62</b>	<b>40</b>

Les besoins complémentaires par rapport à l'existant sont

- Cadres supérieurs/Experts : 18HM (IREMLCD, UDL, USE)
- Assistants de Direction/Cadres moyens : 36HM (PREDAS/ UASP-USE)
- Personnel de soutien : 2HM (IREMLCD / UASP-USE)
- Assistance Technique Internationale : 20HM (PREDAS)

#### 3.3.2 Moyens financiers

Les moyens financiers sont évalués à un milliard cinq cents vingt sept millions dix sept mille trois cents trente deux (1.527.017.332) francs CFA. Le détail est fourni par le rapport du Centre de Gestion. Il reste que cette évaluation ne prend pas en compte des investissements qui sont nécessaire à la mise en place de cadres adéquats de travail pour le personnel, notamment la construction de bureaux complémentaires pour les agents à recruter.

**ANNEXE 1 : RECAPITULATIF DES COUTS DIRECTS DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROGRAMME**

	LIBELLE DES ACTIVITES	COUT (1.000.000FCFA)
<b>0</b>	<b>ACTIVITES DE COORDINATION, DE SUIVI ET DE GESTION DU PROGRAMME</b>	<b>61</b>
0.1	Assurer la coordination et le suivi-évaluation du PMPGRN	3
0.2	Assurer la complémentarité avec les autres PM et la prise en compte de la dimension GRN dans les différentes activités du CILSS	28
0.3	Assurer l'échange d'expérience au niveau régional et international	30
0.4	Renforcer les capacités internes	PM
<b>1</b>	<b>ACTIVITES DE FORMULATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE STRATEGIES ET DE POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES AUX NIVEAUX SOUS-REGIONAL ET NATIONAL</b>	<b>306</b>
1.1	Appuyer la mise en œuvre de la CCD et des autres Conventions environnementales au niveau national, sous-régional en Afrique de l'Ouest	146
1.2	Mettre en œuvre l'IREMLCD et Développer les capacités des acteurs de la GRN en matière de mobilisation de fonds pour le financement des programmes d'action (PAN/LCD)	160
<b>2</b>	<b>ACTIVITES VISANT LA CREATION D'UN ENVIRONNEMENT LEGISLATIF, INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL PORTEUR POUR LA GESTION DECENTRALISEE DES RESSOURCES NATURELLES.</b>	<b>205</b>
2.1	Appuyer la sécurisation foncière	145
2.2	Appuyer le renforcement des capacités des acteurs	60
<b>3</b>	<b>PROMOTION DE L'ENERGIE SOLAIRE</b>	<b>297,2</b>
A	Appuyer les Etats à étudier et mettre en œuvre les conditions de gestion, de desserte et d'utilisation durable des systèmes d'AEP du PRS	241,7
B	Aider les Etats dans les actions d'optimisation des systèmes réalisés pendant le PRSI	5
C	Aider les Etats à créer les conditions d'une bonne extension de la couverture des besoins par la réalisation de nouveaux systèmes d'AEP	5,5
D	Aider le secteur privé photovoltaïque sahélien à renforcer ses capacités d'intervention et à assurer sa promotion	45
E	Mesures d'accompagnement : aider les Etats à créer les conditions d'une large participation des acteurs et partenaires à la mise en œuvre du programme	0
<b>4</b>	<b>PROMOTION DES ENERGIES DOMESTIQUES ET ALTERNATIVES</b>	<b>235,5</b>
4.0	Activités de coordination	73,5
4.1	Aider les Etats du CILSS à concevoir, élaborer et mettre en œuvre leur SED	16
4.2	Identifier, révéler, consolider et valoriser le savoir- faire sahélien dans le domaine ED	85
4.3	Produire, diffuser et promouvoir une information actualisée sur les réalisations et perspectives nationales dans le domaine des ED	61
<b>5</b>	<b>SUIVI – EVALUATION DE LA GRN</b>	<b>110</b>
5.1	Développer des arguments économiques en faveur de la GRN et les partager avec des cadres et décideurs des Ministères des Finances	50
5.2	Organiser un meilleur suivi de l'évolution de la GRN et des ressources naturelles	55
5.3	Améliorer le partage et l'échange d'informations sur les activités de GRN en Afrique de l'ouest	5
	<b>TOTAL GENERAL ACTIVITES</b>	<b>1215</b>